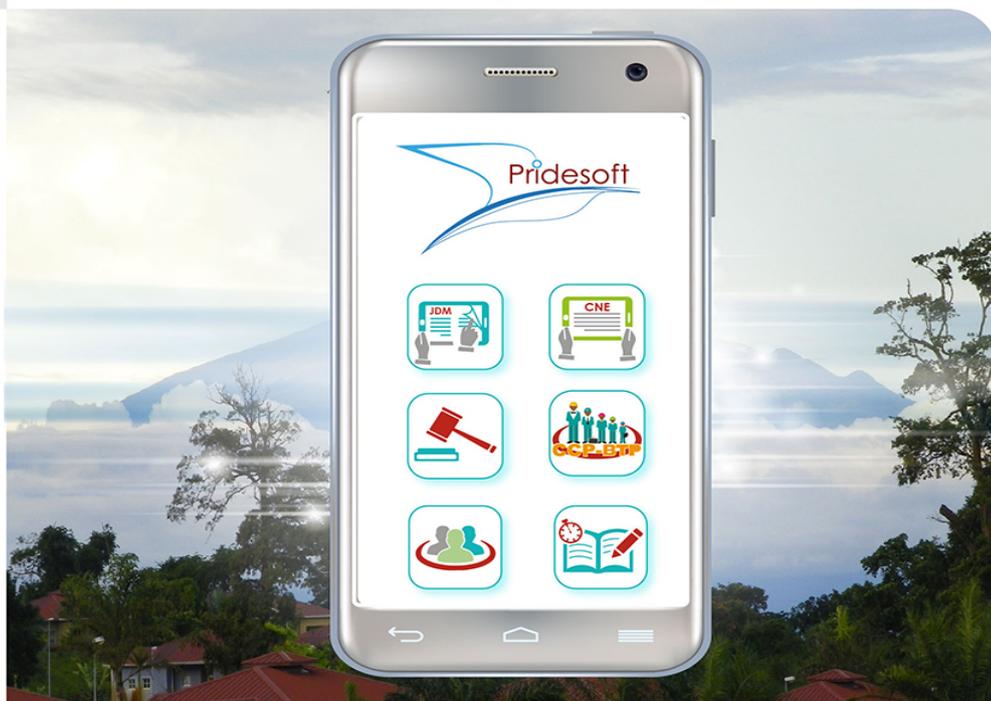




Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT	01	GOVERNANCE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	07
ECONOMIE	02	EDUCATION	01	ADMINISTRATION	20

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1674

31 Octobre 2018

31 October 2018

9H04/9:04 AM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(**) : B.P. :
 Tél.(*) : Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres)(*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
 (**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1

Reference [010/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 2018 /010/AAONO/UN/R/SG/DIPD/ CIPM/2018 DU 25 OCT 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'ÉQUIPEMENT DES DEUX (02) BÂTIMENTS À L'ENS DE L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ À BERTOUA - PHASE II, EN PROCÉDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-11-2018

2

Reference [2018/009/AONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2018/009/AAONO/UN/R/SG/DIPD/ CIPM/2018 25 OCT 2018 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN RÉSEAU DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES À L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 15-11-2018

3

Reference [N°018/AONO/MINESUP/UD/CIPM/2018 DU 11 OCTOBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018/AONO/MINESUP/UD/CIPM/2018 DU 11 OCTOBRE 2018.POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE CLIMATISATION A LA FACULTE DE MEDECINE ET DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES (FMSP) DE L'UNIVERSITE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINESUP, EXERCICE 2018, AU PROFIT DE L'UNIVERSITE DE DOUALA

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 01-11-2018

4

Reference [02/AONO/CDPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C.NGOMEDZAP/CDPM/2018 DU 29/10/2018 POUR EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES ROUTES BITUMEE SMENGUEME-NGOMEDZAP PK 16+400 À PK 26+700 10,3PONT OLAMA-OLAMA CENTRE PK 0+00 À PK 1+00 TOTAL NGOMEDZAP 11,3

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 20-11-2018

5

Reference [02/AONO/CDPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C.MENGUEME/ CDPM/2018 DU 29/10/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE LA ROUTE BITUMEE MENGUEME – NGOMEDZAP DU PK 0+00 À PK 16+400,DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, PROGRAMME ANNUEL 2018.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 20-11-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [02/AONO/CDPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C.NKOLMETET/CDPM/2018 DU 29/10/2018 EXECUTION DESTRAVAUX DE CANTONAGE SUR LES ROUTES BITUMÉES EN PROCEDURE D'URGENCE ITINÉRAIRES REPERAGES COMMUNE LONGUEUR(KM) YOP-OVENG PK 0+00 À PK 8+400 NKOLMETET 8,4MBALMAYO-AKONO "PK 0+00 À PK 2+200 MBALMAYO 2,2TOTAL 10,6

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 20-11-2018

7

Reference [03/AONO/CDPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_03/AONO/C.DZENG/ CDPM/2018 DU 29/10/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LA ROUTE BITUMÉE NKOL AFAMBA-DZENG-KOMASSI-BIYEBEPK 20+700 À PK 30+200 DANS LA COMMUNE DE DZENG, PROGRAMME ANNUEL 2018.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 20-11-2018

8

Reference [N°199/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/2018 DU 16 OCT 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°199/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/2018 DU 16 OCT 2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN. LOT 8 : TRONCON : NGAOUNDERE –PARO (70 KM)FINANCEMENT : BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNALAUTORITE CONTRACTANTE : MAITRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 30-11-2018

9

Reference [004/AONO/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO DU 30 OCTOBRE 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE LEVALEBODO DANS L'ARRONDISSEMENT D'ELIG MFOMO PK 04+800), PORTEE : 6 ML HAUTEUR DES CULEES ? 3ML

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 20-11-2018

10

Reference [003/AONO/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C/JO3.06/SG/STDU/EMO /2018 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE : AKAK(CHEFFERIE) – NKOLOSSAN (6.00KM), DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE »

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 20-11-2018

11

Reference [002/AONO/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO/2018 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE : ELIG-BITSETSA –NIGA – ABANG ESSONO - ENOBITA (12.00KM), DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 20-11-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [001/AONO/CIPM /2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO/2018 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES EN TERRE, DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE »

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 20-11-2018

13

Reference [014/K/SG/CRPM-EN/MOD/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/ K/SG/CRPM-EN/MOD/2018 DU 26 OCT 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POINTS CRITIQUES DES BERGES DU FLEUVE LOGONE A LOGONE BIRNI, ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD, PHASE II.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 15-11-2018

14

Reference [015/AAONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AAONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2018 DU 30/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RADIER SIMPLE SUR LE MAYO FERENGO A MADJEMA, LE DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 20-11-2018

15

Reference [2018/017/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 2018/017/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 DU 23 OCT 2018 PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 2018/010/AONO/UN/R/SG/DIPD/C1PM/2018 DU 1ER OCTOBRE 2018

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

16

Reference [000016/CW/DG/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°000016/CW/DG/2018 DU 30 OCT 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT 014/AOIO/CAMWATER/DG/DT/CIPM/2018 DU 12/09/2018 FOURNITURE DES PRODUITS DE TRAITEMENT DE L'EAU A LA CAMWATER.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

17

Reference [07/CRP/CAFAN/SG/18](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 07 /CRP/CAFAN/SG/18 DU 29 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CAFAN/CDPM-MAF/2018 DU 23 AOÛT 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DE L'ARRONDISSEMENT D'AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2018.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	07b/CAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 DU 13/06/2018 POUR L'EXECUTION DE LA PHASE I DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE DANS LA REGION DU CENTRE A YAOUNDE POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

19	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

20	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 05/DC/CAR/YDÉ1ER/CIPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 1ER.
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

21	Reference	0008/CW/DG/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE COM N°0008/CW/DG/2018 DU 30/10/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00002/DCOICAMVATER/DG/DSCM/CIPM/2018 DU 01/08/2018 POUR LA FOURNITURE L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE A LA CAMWATER POUR LA SECURISATION DES INSTALLATIONS DE KOUMASSI.
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

22	Reference	000016/CW/DG/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE COM N°000016/CW/DG/2018 DU 30 OCT 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT 014/AOIO/CAMWATER/DG/DT/CIPM/2018 DU 12/09/2018 FOUR Fourniture des produits de traitement de l'eau a la CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

23	Reference	0008/CW/DG/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE COM N°0008/CW/DG/2018 DU 30/10/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00002/DCOICAMVATER/DG/DSCM/CIPM/2018 DU 01/08/2018 POUR LA FOURNITURE L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE A LA CAMWATER POUR LA SECURISATION DES INSTALLATIONS DE KOUMASSI.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	004/DM/CAFAN/CDPM-MAF/18 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°004/DM/CAFAN/CDPM-MAF/18 DU 29 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES EN TERRE DE L'ARRONDISSEMENT D'AFANLOUM DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	N/A

25	Reference	063/18/D/SG/CA/YDE 1er Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 063/18/D/SG/CA/YDE 1ER PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	N/A

26	Reference	0064/18/D/SG/CA/YDE 1er Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 0064/18/D/SG/CA/YDE 1ERPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de clôture	N/A

27	Reference	07b/DAOAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°07B/DAOAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 DU.23 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 DU 13/06/2018 POUR L'EXECUTION DE LA PHASE I DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE DANS LA REGION DU CENTRE A YAOUNDE POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	N/A

28	Reference	1 Lire
	Titre/objet	DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE DES ENTREPRISES N° 02/CR/ADC/DG/DG.M/2018 DU 15/10/2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE SIX (06) ARMOIRES DE CLIMATISATION A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUAADDITIF N° 1
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	N/A

29	Reference	2 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°32/AONO /ADC/CIPM/2018 DU 18/10/2018 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIERS DES SALONS VIP (AFAMBA, MEFOU, ET GOLD) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.ADDITIF N° 2
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	1 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°32/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 18/10/2018 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIERS DES SALONS VIP (AFAMBA, MEFOU, ET GOLD) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.ADDITIF N° 1
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

31	Reference	ADDITIF N° 02 A/S 45/AONR/CUD/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 02 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°45/AONR/CUD/CIPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE RELATIVE A LA CARTOGRAPHIE DES POSTES DE TRAVAIL A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

32	Reference	ADDITIF N° 01 A/S 42/DP/CUD/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 DEMANDE DE PROPOSITION N°42/DP/CUD/CIPM/2018 DU 28 AOUT 2018 POUR L'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA MODERNISATION DU SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

33	Reference	N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-11-2018

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 2018 /010/AAONO/UN/R/SG/DIPD/ CIPM/2018 DU 25 OCT 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'ÉQUIPEMENT DES DEUX (02) BÂTIMENTS À L'ENS DE L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ À BERTOUA - PHASE II, EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
390020/221125

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Université de Ngaoundéré exercice 2018, le Recteur de l'Université de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation et d'équipement de deux (02) bâtiments à l'ENS de l'Université de Ngaoundéré à Bertoua - phase II.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie - élévations ;
- La menuiserie métallique et bois ;
- La charpente - couverture - plafonnage ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- La plomberie et sanitaire ;
- Les revêtements sols et murs ;
- Les voiries et réseaux divers ;
- Les accessoires.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **quarante huit millions (48 000000)** de francs CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres ne comportent qu'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de l'Université de Ngaoundéré, Exercice 2018, Imputation ; 390020/221 125.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP: 454 Ngaoundéré, Téléphone: 222-254-017/662 450 909, e-mail : dipdcipm2018@gmail.com dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP: 454 Ngaoundéré, Téléphone: 222-254-017/662 450 909, e-mail : dipdcip

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont l'original et huit (08) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP: 454 Ngaoundéré, Téléphone: 222-254-017/662 450 909, e-mail : dipdciprn2018@gmail.com au plus tard le **15 novembre 2018 à 14 heures**, et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 2018/010/AAONO/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 du 25 OCT 2018 les travaux de réhabilitation et d'équipement des deux (02) bâtiments à l'ENS de l'Université de Ngaoundéré à Bertoua - phase II, en procédure d'urgence A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Société d'assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **huit cents mille (800 000) francs CFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **15 novembre 2018 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Ngaoundéré, dans la salle de réunion du CDTIC de ladite Institution. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

A) PIECES ADMINISTRATIVES

Absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ;

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au delà du délai accordé par la Commission lors de la séance d'ouverture des plis ;

B) OFFRES TECHNIQUES

Matériels techniques minimum présentés non conformes ;

Profils du personnel d'encadrement non conformes ou insuffisants ;

Non acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP non paraphés et signés) ;

Non respect de plus de deux critères techniques énoncés dans le RPAO.

C) OFFRES FINANCIERES

Absence d'un prix unitaire dans le bordereau de prix unitaire d'un poste quantifié ;

Absence d'un prix forfaitaire dans le bordereau des prix unitaires ;

Absence du détail estimatif et quantitatif.

D) TOUTES PIECES

Fausses déclarations ;

Falsification des pièces.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Les chiffres d'affaires des trois (03) dernières années et les bilans financiers des trois dernières années certifiés par un comptable agréé **Oui/non**;

2. L'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité de ressources financières propres **Oui/non**;

3. Les références du Soumissionnaire dans le domaine des constructions ou de réhabilitation de bâtiments **Oui/non**;

4. La disponibilité du matériel et des équipements techniques essentiels **Oui/non**;

5. L'expérience du personnel d'encadrement **Oui/non**;

6. Les propositions techniques **Oui/non**;

7. Les preuves d'acceptation des conditions du Marché **Oui/non**.

Le non respect de trois (03) critères entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qualifié à l'étape d'analyse des offres techniques, dont l'offre financière corrigée est la moins disante. En cas d'égalité des offres financières, le marché sera attribué au soumissionnaire qui justifiera du plus grand nombre de références techniques spécifiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP : 454 Ngaoundéré, Téléphone : 222-254-017/662 450 909, e-mail : dipdcipm2018@gmail.com.

NGAOUNDERE le 25 Octobre 2018

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2018/009/AAONO/UN/R/SG/DIPD/ CIPM/2018 25 OCT 2018 POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN RÉSEAU DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES À L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
244- 05-390017-612145

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de fonctionnement de l'Université de Ngaoundéré exercice 2018, le Recteur de l'Université de Ngaoundéré. Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture, pose et mise en réseau de matériels informatiques et bureautiques à l'Université de Ngaoundéré.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Lettre Commande comprennent ; la fourniture, la pose et mise en réseau de 07 serveurs, 50 points d'accès Internet, 01 Laptop, 06 ordinateurs complets, 06 onduleurs, 01 photocopieur multifonction, 01 imprimante laser couleur, avec leurs accessoires, transport, manutention, mise en service et réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 49 500 000 (quarante neuf millions cinq cents mille) francs CFA .

4. Allotissement

La fourniture ne comporte qu'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de Fonctionnement de l'Université de Ngaoundéré exercice 2018 sur la ligne d'imputation : 244-05-390017-612145.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP 454, téléphone 222 25 40 17/662 45 09 09 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP 454, téléphone , téléphone 222 25 40 17/662 45 09 09 dès publication du présent avis contre versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du dossier, payable dans une Agence BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et huit (08) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de N'Gaoundéré BP 454, téléphone 222 25 40 17/662 45 09 09 au plus tard le 15 novembre 2018 à 14 heures, et devra porter la mention:

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 2018/009/AAONO/UN/R/SG/DIP/ CIPM /2018 du 25 OCT 2018 pour la fourniture, pose et mise en réseau de matériels informatiques et bureautiques à l'Université de Ngaoundéré A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison de la fourniture objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de huit cents (800 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 15 novembre 2018 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Ngaoundéré, dans la salle de réunion du CDTIC de cette Institution. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

A) PIECES ADMINISTRATIVES

Absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ;
Absence d'une pièce administrative.

B) OFFRES TECHNIQUES

- Non exécution de projet fourniture des matériels informatiques et bureautiques;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures des fournitures à savoir : Ordinateurs, PROCESSEUR INTEL CORE i5, 2.4GHz minimum, CARTE GRAPHIQUE INTEGREE, ECRAN 21 POUCES, 4Go de RAM minimum, Technologie SATA, carte ETHERNET; Onduleurs 650 VA;
- Absence des fiches techniques des fabricants;
- Non acceptation des conditions du contrat (paraphe de toutes les pages et signature des dernières pages à la fois du CCAP et des Spécifications Techniques) ;
- Non respect de plus de trois des sept critères techniques énoncés dans le RPAO (Enveloppe B, de b.I à b.7) ;

C) OFFRES FINANCIERES

Absence de prix unitaire dans le bordereau de prix unitaire d'un poste quantifié ;
Absence de prix forfaitaire dans le bordereau de prix unitaire ;
Absence du détail estimatif et quantitatif.

D) TOUTES PIECES

Fausse déclarations ;
Falsification des pièces ;

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Les chiffres d'affaires des trois (03) dernières années et les bilans financiers des trois dernières années certifiés par un comptable agréé **Oui/non**;
2. L'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité de ressources financières propres **Oui/non**;
3. Les références du Soumissionnaire dans le domaine de fourniture de matériels informatiques et bureautiques **Oui/non**;
4. La disponibilité des matériels et des équipements essentiels **Oui/non**;
5. L'expérience du personnel d'encadrement **Oui/non**;
6. Le service après vente **Oui/non**;
7. Les preuves d'acceptation des conditions de la Lettre Commande **Oui/non**.

Le non respect de trois et plus de trois (03) critères entraîne rélimination de l'offre.

15. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire qualifié à l'étape d'analyse des offres techniques, et dont l'offre financière est la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de N'Gaoundéré BP 454, téléphone 222 25 4017/662 45 09 09.

NGAOUNDERE le 25 Octobre 2018

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°018/AONO/MINESUP/UD/CIPM/2018 DU 11 OCTOBRE 2018. POUR LA FOURNITURE,
L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE CLIMATISATION A LA FACULTE DE
MEDECINE ET DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES (FMSP) DE L'UNIVERSITE DE DOUALA
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINESUP, EXERCICE 2018, AU PROFIT
DE L'UNIVERSITE DE DOUALA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC BIP DU MINESUP
IMPUTATION
420 002 703

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci d'offrir à l'administration de la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques, des conditions idoines de travail dans les salles de grande capacité, le Ministre de l'Enseignement Supérieur, lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture, l'installation et la mise en service des climatiseurs à la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques (FMSP) de l'Université de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent la fourniture, l'installation et la mise en marche convenable des climatiseurs à la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques (FMSP) de l'Université de Douala, au campus de Logbessou.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **cinquante millions (50 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont définies en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les sociétés et entreprises installées au Cameroun et justifiant des activités dans ce domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public BIP DU MINESUP au profit de l'Université de Douala, exercice 2018 et logés dans le Compte Trésor PRO-ACTP, 420 002 703.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1409, au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel N°2, téléphone : 222 22 19 08 ; dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel N°2, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de 75 000 (Soixante quinze mille) francs CFA non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, Sise au 14ème étage de l'immeuble ministériel N°2, téléphone : 222 22 19 08 , au plus tard le **01er novembre 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*Avis Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N°018/AONO/MINESUP/UD/CIPM/2018 du 11 OCTOBRE 2018.
Pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements de climatisation
à la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques (FMSP) de l'Université de Douala
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **un million (1 000 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **01er novembre 2018 à 15 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés à l'immeuble ministériel N°2 dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Générales sise au 14ème étage abritant les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Absence de la Caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ; Omission d'un prix unitaire dans le bordereau des prix ;
 - Non-respect des spécifications techniques majeures des splits proposés;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- N'avoir pas obtenu au moins 75%(75 pour cent) de « OUI » des critères essentiels ;
- Absence de l'attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire

*. Critères essentiels

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivant le système binaire (oui/non) et les critères ci-après :

- Exhaustivité et conformité des Splits proposés aux spécifications techniques du Dossier d'Appel d'Offres : Caractéristiques techniques des splits avec la fiche technique présentant les caractéristiques des Splits proposés appuyés par les prospectus originaux avec photos
- Les références du soumissionnaire dans le domaine : Produire au moins deux (02) justificatifs des prestations similaires: copies des contrats (1^{ère}, 2^{ème} et dernière pages), PV de réception ;
- Garantie et Service Après-Vente ;
- Planning et délai de livraison ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (CST et CCAP paraphés et signés à la dernière page).
- La présentation de l'offre ;
- Qualification du personnel-clé affecté à la réalisation des prestations (fournir la photocopie du diplôme + l'attestation de disponibilité + CV signé et daté)

Pour être éligible à l'évaluation financière, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et obtenir au moins 75% (75 pour cent) de « oui » des critères essentiels.

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et les offres administrative et technique conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoires et essentiels du DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, porte 1409, au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel N°2, tel : 222 22 19 08, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 10 Octobre 2018

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

COMMUNE DE NGOMEDZAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTB N° 02/AONO/C.NGOMEDZAP/CDPM/2018 DU 29/10/2018
 POUR EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES ROUTES
 BITUMEESMENGUEME-NGOMEDZAP PK 16+400 À PK 26+700 10,3PONT OLAMA-OLAMA CENTRE PK
 0+00 À PK 1+00 TOTAL NGOMEDZAP 11,3**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de cantonnement sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune de NGOMEDZAP.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes (lister les tâches en fonction de chaque Commune) :

- Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;
- Tache 2: Élagage d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 3: Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 4: Décapage et nettoyage des accotements;
- Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 6 : Curage des fossés et exutoires;
- Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;
- Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
- Tache 9 : Restauration des gardes corps;
- Tache 10 : Restauration des glissières de sécurité;
- Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Dix millions trois cent quatre vingt quatorze mille huit cent quatorze (10 394 814) FCFA Toutes Taxes Comprises

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un lot unique suivant l'itinéraire ci - après :

Tronçons	Commune traversée	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget	Délai (mois)
				Provisionnel TTC	
MENGUEME-NGOMEDZAP PK 16+400 à PK 26+700	NGOMEDZAP	R0117	10.300	10 394 814	6 mois
PONT OLAMA-OLAMA CENTRE		R	1		
TOTAL			11.3		

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2018 et suivants. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : Dix millions trois cent quatre vingt quatorze mille huit cent quatorze (10 394 814) FCFA Toutes Taxes Comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de NGOMEDZAP ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de NGOMEDZAP sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de NGOMEDZAP d'une somme non remboursable de **20000** (vingt mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tel, devra parvenir au Secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o au plus tard le **20/11/2018** à **14 heures**, heure locale et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C.NGOMEDZAP/ CDPM/2018 DU 29/10/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES ROUTES BITUMÉES**

MENQUEME-NGOMEDZAP	PK 16+400 à PK 26+700	10,3
PONT OLAMA-OLAMA CENTRE	PK 0+00 à PK 1+00	1
TOTAL NGOMEDZAP		11,3

DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, PROGRAMME ANNUEL 2018. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (6) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à : **200 000 FCFA**. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o à MBALMAYO sise en face de la Préfecture (Rue menant au Lycée Bilingue) le 20/11/2018 à 15 h 00 min précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et So'o, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- d) Omission, dans l'Offre financière, d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Offre Financière incomplète
- f) Non-respect des quotas financiers des rubriques lorsque c'est précisé
- g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **deux (02)** critères ;
- b. Visite des lieux deux(02) critères ;
- c. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **quatre (04)** critères ;
- d. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

la Commune de NGOMEDZAP (Secrétariat Général), ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o (tel 672723450). Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP au 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 29 Octobre 2018

Le MAIRE

NDJIE MVENG Tobias

COMMUNE DE MENGUEME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C.MENGUEME/ CDPM/2018 DU 29/10/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE LA ROUTE BITUMEE MENGUEME – NGOMEDZAP DU PK 0+00 À PK 16+400,DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, PROGRAMME ANNUEL 2018.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de cantonnement sur **LA ROUTE BITUMEE MENGUEME – NGOMEDZAP DU PK 0+00 à PK 16+400**, dans la Commune de MENGUEME.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;

Tache 2: Élagage d'arbres et/ou d'arbustes;

Tache 3: Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes;

Tache 4: Décapage et nettoyage des accotements;

Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;

Tache 6 : Curage des fossés et exutoires;

Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;

Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;

Tache 9 : Restauration des gardes corps;

Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Seize millions huit cent quarante six mille trois cent soixante-quatre (16 846 364) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un lot unique suivant l'itinéraire ci - après :

Tronçons	Commune traversée	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget	Délai (mois)
				Prévisionnel TTC	
MENGUEME-NGOMEDZAP DU PK 0+00 à PK 16+400	MENGUEME	R0117	16,400	16 846 364	6 mois

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2018. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : Seize millions huit cent quarante six mille trois cent soixante-quatre (16 846 364) FCFA Toutes Taxes Comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de MENGUEME ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de MENGUEME sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MENGUEME d'une somme non remboursable de **30000** (trente mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tel, devra parvenir au Secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o au plus tard le **20/11/2018** à 14 heures, heure locale et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C.MENGUEME/ CDPM/2018 DU 29/10/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LA ROUTE BITUMEE MENGUEME – NGOMEDZAP DU PK 0+00 à PK 16+400 DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, PROGRAMME ANNUEL 2018.**

FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à : **330 000 FCFA**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o à MBALMAYO sise en face de la Préfecture (Rue menant au Lycée Bilingue) le **20/11/2018** à **15 h 00 min** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et So'o, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- d) Omission, dans l'Offre financière, d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Offre Financière incomplète
- f) Non-respect des quotas financiers des rubriques lorsque c'est précisé
- g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **deux (02)** critères ;
- b. Visite des lieux sur **deux (02)** critères
- c. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **quatre(04)** critères ;
- d. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de MENGUEME, ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o(TEL 672723450).

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS au 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 29 Octobre 2018

Le MAIRE

MVONDO LUC HUBERT

COMMUNE DE NKOLMETET

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C.NKOLMETET/CDPM/2018 DU 29/10/2018
EXECUTION DESTRAVAUX DE CANTONAGE SUR LES ROUTES BITUMÉES EN PROCEDURE
D'URGENCE ITINÉRAIRES REPERAGES COMMUNE LONGUEUR(KM) YOP-OVENG PK 0+00 À PK 8+400
NKOLMETET 8,4 MBALMAYO-AKONO "PK 0+00 À PK 2+200 MBALMAYO 2,2 TOTAL 10,6**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de cantonnement sur les routes bitumées

ITINÉRAIRES	REPERAGE	COMMUNE	COUT	LONGUEUR(KM)
YOP – OVENG	PK 0+00 à PK 8+400	NKOLMETET		8.4
MBALMAYO-AKONO	PK 0+00 à PK 2+200	MBALMAYO		2.2
TOTAL			6 543 003	10.6

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;
- Tache 2: Élagage d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 3: Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 4: Décapage et nettoyage des accotements;
- Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 6 : Curage des fossés et exutoires;
- Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;
- Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
- Tache 9 : Restauration des gardes corps;
- Tache 10 : Restauration des glissières de sécurité;
- Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Cinq millions trois cent quarante mille sept cent soixante six (5 340 766) FCFA Toutes Taxes Comprises provenant de la Commune de Nkolmetet et 1 202 237(un million deux cent deux mille deux cent trente-sept FCFA Toutes Taxes Comprises provenant de la Commune de Mbalmayo. Soit au total 6 543 003 (Six millions cinq cent quarante-trois mille trois) francs CFA. .

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un lot unique pour un coût prévisionnel de 6543003 (six millions cinq cent quarante trois mille) francs CFA Toutes taxes comprises.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2018. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : Cinq millions trois cent quarante mille sept cent soixante six (5 340 766) FCFA Toutes Taxes Comprises provenant de la Commune de Nkolmetet et 1 202 237(un million deux cent deux mille deux cent trente-sept FCFA Toutes Taxes Comprises provenant de la Commune de Mbalmayo. Soit au total 6 543 003 (Six millions cinq cent quarante-trois mille trois) francs CFA. .

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de NKOLMETET, ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Secrétariat de la Mairie de NKOLMETET, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de NKOLMETET d'une somme non remboursable de **15 000** (quinze mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tel, devra parvenir au Secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o au plus tard le **20/11/2018** à **14 heures**, heure locale et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C.NKOLMETET/ CDPM/2018 DU 29/10/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LA ROUTE BITUMEE**

ITINERAIRES	REPERAGE	COMMUNE	LONGUEUR(KM)
YOP – OVENG	PK 0+00 à PK 8+400	NKOLMETET	8.4
MBALMAYO-AKONO	PK 0+00 à PK 2+200	MBALMAYO	2.2
TOTAL			10.6

PROGRAMME ANNUEL 2018.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à : **130 000 FCFA**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o à MBALMAYO sise en face de la Préfecture (Rue menant au Lycée Bilingue) le 20/11/2018 à 15 h 00 min précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et So'o, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- d) Omission, dans l'Offre financière, d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Offre Financière incomplète
- f) Non-respect des quotas financiers des rubriques lorsque c'est précisé
- g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **deux (02)** critères ;
- b. Visite des lieux sur deux(02) critères
- c. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **quatre (04)** critères ;
- d. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de NKOLMETET (Secrétariat Général), ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o (tel 672723450). Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS au 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 29 Octobre 2018

Le MAIRE

OYONO OYONO BRUNO

COMMUNE DE DZENG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C.DZENG/ CDPM/2018 DU 29/10/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LA ROUTE BITUMEE NKOL AFAMBA-DZENG-KOMASSI-BIYEBEPK 20+700 À PK 30+200 DANS LA COMMUNE DE DZENG, PROGRAMME ANNUEL 2018.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de cantonnage sur **LA ROUTE BITUMEE NKOL AFAMBA-DZENG-KOMASSI-BIYEBEPK 20+700 à PK 30+200** dans la Commune de **DZENG**.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;

Tache 2: Élagage d'arbres et/ou d'arbustes;

Tache 3: Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes;

Tache 4: Décapage et nettoyage des accotements;

Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;

Tache 6 : Curage des fossés et exutoires;

Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;

Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : six millions trois cent soixante quatre mille huit cent soixante quatre (6 364 864) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un lot unique suivant l'itinéraire ci - après :

Tronçons	Commune traversée	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)
NKOL AFAMBA-DZENG-KOMASSI-BIYEBEPK 20+700 à PK 30+200	DZENG	R0118	9.5	6 364 864	6 mois

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2018. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : six millions trois cent soixante quatre mille huit cent soixante quatre (6 364 864) FCFA Toutes Taxes Comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de DZENG, situé à DZENG ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de DZENG, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de DZENG d'une somme non remboursable de **20 000** (vingt mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tel, devra parvenir au Secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o au plus tard le **20/11/2018** à **14 heures**, heure locale et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C.DZENG/ CDPM/2018 DU 29/10/2018, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LA ROUTE BITUMEE NKOL AFAMBA-DZENG-KOMASSI-BIYEBEPK 20+700 à PK 30+200 DANS LA COMMUNE DE DZENG, PROGRAMME ANNUEL 2018.**

FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois calendaires

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à : **120 000 FCFA**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et So'o à MBALMAYO sise en face de la Préfecture (Rue menant au Lycée Bilingue) le **20/11/2018** à **15 h 00 mn** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et So'o, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- d) Omission, dans l'Offre financière, d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Offre Financière incomplète
- f) Non-respect des quotas financiers des rubriques lorsque c'est précisé
- g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **deux (02)** critères ;
- b. Visite des lieux sur deux (02) critères
- c. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **quatre(04)** critères ;
- d. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de DZENG (Secrétariat Général), ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o (tel 672723450).
Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP au 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 29 Octobre 2018

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°199/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/2018 DU 16 OCT 2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN. LOT 8 : TRONCON : NGAOUNDERE –PARO (70 KM) FINANCEMENT : BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL AUTORITE CONTRACTANTE : MAITRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

FINANCEMENT

PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE (PLANUT) , BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de construction de certains axes routiers dans le cadre du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique en République du Cameroun: Tronçon N'Gaoundéré – Paro.

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend essentiellement:

- l'installation de chantier;
- les travaux préparatoires;
- les terrassements;
- la reconstruction des ouvrages de franchissement ;
- l'imprégnation ;
- la mise en œuvre d'un enduit superficiel bicouche ;
- la mise en œuvre d'un revêtement béton bitumineux ;
- la construction des ouvrages d'assainissement et de drainage ;
- la construction des ouvrages hydraulique de type dalot ;
- la construction du pont sur le Mayo Manang;
- la réalisation des équipements et la signalisation verticale et horizontale;
- l'aménagement des carrefours ;
- l'aménagement des ralentisseurs ;
- le respect des mesures de protection de l'environnement ;
- la réalisation des projets connexes ;
- Etc.

3. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont en un seul lot :

Désignation	Région	Longueur estimée (Km)	Budget prévisionnel TTC
N'Gaoundéré - Paro	Adamaoua	70	44 700 000 000

4. Participation et origine

Le présent appel d'offre est ouvert à égalité de condition aux entreprises ou groupement d'entreprise de travaux publics.

5. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Plan d'Urgence Triennal.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables Ministère des Travaux Publics : **Unité de Préparation et de Suivi du Volet Routier du PLANUT, 5ème étage du Bâtiment abritant les Services du Ministère des Travaux Publics au quartier Bastos à Yaoundé, face Ambassade de SUISSE.**

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être retiré au Ministère des Travaux Publics : **Unité de Préparation et de Suivi du Volet Routier du PLANUT, 5ème étage du Bâtiment abritant les Services du Ministère des Travaux Publics au quartier Bastos à Yaoundé, face Ambassade de SUISSE**, sur présentation de l'original d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier fixée à **un million (1 000 000) F CFA.**

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprise désireux de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra être déposée sous plis fermé et contre récépissé au Secrétariat Technique du Comité chargé de la Mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT), porte 208 du Bâtiment abritant Secrétariat Général des Services du Premier Ministre à Yaoundé, au plus tard **le30 NOV 2018.....à 15 heures**, heure locale.

9. Delai de Livraison

Le délai prévu pour l'exécution intégrale des travaux est fixé à vingt quatre mois (24) mois.

Ce délai court à compter de la date de notification par le Chef de service du Marché de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les Offres seront accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie de soumission) strictement conforme au modèle du dossier d'Appel d'Offres.

Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

Montant de la garantie (F CFA)
894 000 000

Elle sera établie par un établissement bancaire de premier ordre reconnu par le Ministère en charge des Finances du Cameroun.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **TRENTE (30) JOURS après** l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Toutefois, la caution provisoire de l'Entreprise adjudicatrice restera valable et ne sera libéré qu'après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires ou certifiés ne sont pas acceptés.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure limite de dépôt des offres ou ne respectant pas la présentation indiquée à l'article 11.1 du RPAO :

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Nota
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.
- Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, les soumissionnaires devront être convoqués à la date indiquée à l'article 11.2 du RPAO.
- Les pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un temps aura lieu le 30 NOV 2018 à **16 heures**, heure locale par la Commission d'Appel d'Offres devant les soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires.

i. Pièces administratives

- a) Dossier administratif incomplet à la lumière de l'article 8 du RPAO
- b) Fausse déclaration.
- c) Pièce falsifiée.

ii. Offres techniques

- a) Dossier technique non exhaustif à la lumière de l'article 9 du RPAO;
- b) Absence de référence ou référence falsifiée;
- c) Absence de bilan certifié ou bilan falsifié ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des cinq (05) dernières années, comme entreprise principale, dans le domaine des routes, d'au moins un projet de montant supérieur ou égal à 15 000 000 000 FCFA.
- e) Absence d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marchés au cours des trois(03) dernières années mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établis par le MINMAP.

iii. Offres financières

- a) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :
 - la soumission signée, cachetée et datée,
 - le bordereau des prix,
 - le devis quantitatif et Estimatif,
 - les sous détails des prix.
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire pour une quantité prévue dans le cadre du détail estimatif.

Critères de qualification (critères essentiels)

Pour être qualifié, le soumissionnaire devra satisfaire les six (06) critères suivants :

iv. Expériences (références) du soumissionnaire comprenant trois sous-critères : le critère de références est estimé rempli si deux (02) des trois (03) sous-critères ci-dessous sont satisfaits :

N°	Désignation
1	Références du soumissionnaire en Bâtiments et Travaux Publics (BTP) Avoir réalisé au cours des dix dernières années, dans le domaine des routes, au moins trois projets de montant supérieur ou égal à 15 000 000 000 FCFA chacun;
2	Références en projets routiers avec ouvrages d'art Avoir réalisé au cours des dix dernières années, deux projets de construction ou de réhabilitation de route bitumée comportant au moins un pont de longueur supérieure ou égale à 20 m, de montant supérieur ou égal à 15 000 000 000 FCFA chacun;

3	Références en travaux spécifiques Avoir réalisé au cours des Cinq dernières années, au moins un projet de construction de route bitumée en Afrique subsaharienne, de montant au moins égal à 15 000 000 000 FCFA.
---	--

i. Le chiffre d'affaires : Le critère est estimé rempli si le sous-critère ci-dessous est satisfait.

Le soumissionnaire devra justifier d'un chiffre d'affaire moyen annuel sur les cinq(05) dernières années, au moins égal à la moitié du montant prévisionnel. Le montant minima du chiffre d'affaire exigé est indiqué ci-après :

Les bilans certifiés et les rapports des commissaires aux comptes des cinq (05) dernières années, permettront d'attester de la situation financière du soumissionnaire.

ii. Matériels de chantier : Le critère est estimé rempli si tous les sous-critères ci-dessous sont satisfaits :

N°	Nombre minimum	Désignation	Age maximum (ans)	Justificatif de la disponibilité du matériel
1	4	Bulldozer	?10	<p>a) L'engagement du soumissionnaire à pourvoir le chantier en matériel à partir du leasing : Dans ce cas, il est exigé que le soumissionnaire produise une attestation de leasing, d'une société disposant du matériel concerné.</p> <p>NB : Attestation signée devant notaire.</p> <p>b) L'engagement du soumissionnaire à pourvoir le chantier en matériel à partir de la location : Dans ce cas, il est exigé que le soumissionnaire produise une attestation de location, d'une société disposant du matériel concerné.</p> <p>NB : Attestation signée devant notaire.</p> <p>b) La possession du matériel par le soumissionnaire : Le soumissionnaire devra produire les pièces justifiant de la propriété du matériel (carte grise, factures d'achat, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Cartes grises certifiées par les services de transport pour les nationaux et par les services compétents pour les entreprises étrangères ● Factures à certifier par les services compétents.
2	5	Niveleuse	?10	
3	6	Chargeuse	?10	
4	4	compacteur à pneus	?10	
5	3	compacteur vibrant	?10	
6	6	compacteur vibrant à main	?10	
7	22	Camions bennes	?10	
8	6	Camions citernes	?10	
9	2	Répandouses >= 9500 l	?10	
10	2	Camions de graissage	?10	
11	5	Motorscraper	?10	
12	3	Tracteur	?10	
13	1	Centrale d'enrobés	?10	
14	2	finisher	?10	
15	1	Gravillonneur	?10	
16	1	Centrale à béton	?10	
17	4	Plateau/ semi plateau	?10	
18	7	motopompes	?4	
19	7	Compresseur	?10	
20	4	Groupe électrogène, Puis. ?150 kva	?10	
21	1	Station de concassage		
22	Ens.	Matériel topographique	?5	
23	Ens.	Matériel géotechnique		

NB : aucune pièce certifiée par les services de polices ne sera acceptée.

i. Personnel de chantier : Le critère est estimé rempli si trente (30) sous critères sur les quarante-quatre (44) sous-critères ci-dessous sont satisfaits :

N°	Poste	Qualifications / expériences
1	Directeur de Projet	Ingénieur de génie civil (Bac +5 ou plus) ou équivalent justifiant d'au moins quinze (15) années d'expérience.
		avoir été Directeur d'au moins un projet de construction routière de même envergure, ou Conducteur des Travaux d'au moins trois projets de construction routière de même envergure.
2	Conducteur des Travaux	Ingénieur de génie civil (Bac +3 ou plus) ou équivalent justifiant d'au moins dix (10) années d'expérience.
		Et avoir été Conducteur des travaux d'au moins un projet de construction routière de même envergure.
3	Ingénieur Routier	Ingénieur de génie civil (Bac +5 ou plus) ou équivalent justifiant d'au moins dix (10) années d'expérience.
		Avoir été Ingénieur Routier d'au moins un projet de construction routière de même envergure
4	Ingénieur Ouvrage d'Art	Ingénieur de génie civil (Bac +5 ou plus) ou équivalent justifiant d'au moins dix (10) années d'expérience.
		avoir été Ingénieur Ouvrage d'Art d'au moins un projet de construction routière de même envergure.

5	Responsable Qualité	Ingénieur de génie civil (Bac +3 ou plus) ou équivalent justifiant d'au moins dix (10) années d'expérience.
		Et avoir assuré dans au moins un projet, les responsabilités de Conducteur des Travaux, Responsable de Laboratoire ou d'Ingénieur qualité, ou a exercé pendant au moins cinq (05) ans au sein d'une équipe de conduite des travaux, de laboratoire ou de qualité,
6	Responsable Environnement	Diplôme (Bac +3 ou plus) ou équivalent.
		Et a été responsable environnement dans au moins un projet de construction routière de même envergure.
7	Responsable Laboratoire	Ingénieur de génie civil (Bac +3 ou plus) ou équivalent.
		Et a été responsable de laboratoire dans au moins un projet de construction routière de même envergure, ou avoir exercé pendant au moins cinq ans au sein d'un laboratoire de géotechnique comme laborantin.
8	Responsable des Études	Ingénieur de génie civil (Bac +3 ou plus) ou équivalent justifiant d'au moins dix (10) années d'expérience.
		Et a été responsable des études dans au moins un projet de construction routière de même envergure.
9	Responsable Topographie	Technicien supérieur de topographie justifiant d'au moins dix (10) années d'expérience;
		Et a été responsable topographie dans au moins un projet de construction routière de même envergure.
10	Responsable du pool Informatique	Ingénieur en informatique (Bac +3 ou équivalent), ou universitaire équivalent, justifiant d'au moins 02 ans d'expérience

N.B. : Pour chaque personnel proposé, joindre les pièces ci-après:

- un curriculum vitae daté et signé par le candidat ;
- une attestation de disponibilité datée et signée du candidat ;
- une attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun pour les Ingénieurs Camerounais ;
- Pour le personnel étranger, un engagement sur l'honneur de l'inscription dans les Ordres professionnels du Cameroun.

ii. Visite de site, organisation de l'exécution, méthodologie, sous-traitance, planning :

Le critère est estimé rempli si tous les sous-critères ci-dessous sont satisfaits.

Seront particulièrement vérifiés les différents critères ci-après :

- Attestation de visite de site avec rapport de visite ;
 - Méthodologie envisagée pour l'exécution des travaux accompagnée d'une organisation propre à l'entreprise ;
 - La liste et les montants des travaux à sous-traiter accompagnée de pré-engagement avec les sous-traitants locaux ;
- N.B : le montant global des travaux à sous-traiter doit être au moins 2,5 milliards.
- L'organisation pour l'approvisionnement en matériaux ;
 - Approche organisationnelle du PAQ ;
 - Le planning d'exécution ;

iii. La capacité financière

Le soumissionnaire joindra une attestation de sa (ses) banque(s) donnant la preuve qu'il peut se procurer ou qu'il a à sa disposition des liquidités, des lignes de crédit et autres moyens financiers suffisants pour faire face aux besoins de financements nécessaires à l'exécution des travaux à hauteur de :

Capacité financière (F CFA)
9 000 000 000

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins disante après prise en compte des éventuels rabais proposés.

Une marge de préférence est accordée à offres équivalentes aux soumissions présentées par les Entreprises Camerounaises en référence à l'article 106 du code des Marchés Publics.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Travaux Publics : **Unité de Préparation et de Suivi du Volet Routier du PLANUT, 5^{ème} étage du Bâtiment abritant les Services du Ministère des Travaux Publics au quartier Bastos à Yaoundé, face Ambassade de SUISSE.**

YAOUNDE le 16 Octobre 2018

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE D'ELIG MFOMO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°004/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO DU 30 OCTOBRE 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE LEVALEBODO DANS L'ARRONDISSEMENT
D'ELIG MFOMO PK 04+800), PORTEE : 6 ML HAUTEUR DES CULEES ? 3ML**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux d'entretien routier pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2018, le Maire de la Commune d'Elig-Mfomo, Autorité Contractante, lance pour le compte du gouvernement, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour **l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière LEVALEBODO sur l'axe Kokodo II – EP de Poupouma dans l'arrondissement d'ELIG MFOMO PK 4+800), Portée : 6 ML Hauteur des Culées ? 3M..**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

a) Préparation de chantier :

Désherbage-Débroussaillage ;

Curage du lit du cours d'eau

b) Travaux de terrassement et de chaussée :

Mise en forme de la plate-forme y compris fossés et exutoires;

Remblai provenant d'emprunt;

Couche de roulement en en graves latéritiques;

Etc....

c) Travaux de Fondations-Piédroits-tablier-berges :

Béton armé (chevêtres, dalle, trottoirs) ;

Coffrages ordinaires ;

Enrochements ;

Echafaudages ;

Dépose du tablier.

d) Travaux d'assainissement et ouvrages :

Curage des ouvrages existants ;

Fourniture et pose de buses Ø 1000 avec construction de puisards et de têtes de buse en maçonnerie de moellons.

3. Cout Prévisionnel

20 000 000 FCFA

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics installée au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget : **BIP MINTP, EXERCICE 2017**

● N° Lot	● Nature de la prestation	● Lieux	● Montant Prévisionnel TTC
----------	---------------------------	---------	----------------------------

<ul style="list-style-type: none"> ● 01 	<ul style="list-style-type: none"> ● TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE LEVALEBODO DANS L'ARRONDISSEMENT D'ELIG MFOMO PK 4+800), PORTEE : 6 ML HAUTEUR DESCULEES ? 3M 	<ul style="list-style-type: none"> ● ARRONDISSEMENT D'ELIG MFOMO ● (VILLAGE KOKODO II) 	<ul style="list-style-type: none"> ● 20 000 000
--	--	--	--

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans **les services de la Mairie d'Elig-Mfomo** dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres est obtenu au Service Technique de la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Trente-cinq mille (35 000) FCFA**, payable à la recette municipale de la Mairie d'Elig-Mfomo, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquée comme telle, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié contre récépissé, au plus tard le 20 novembre 2018 à **14 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante: **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO DU 30 octobre 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE LEVALEBODO DANS L'ARRONDISSEMENT D'ELIG MFOMO 5PK 0+800), PORTEE : 6 ML HAUTEUR DES CULEES ? 3M**
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours**

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Quatre cent mille (400 000)francs CFA**

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Quatre cent mille (400 000)francs CFA** A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **20 novembre 2018 à 15 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la Délégation départementale de l'Habitat et du Développement urbain de la Lékié à Monatéle, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt (80) pour cent (100)**.

13. Critères d'évaluation

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**).

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes
- b) Abandon d'un marché au tort de l'Entreprise au cours des trois dernières années (**conformément à la lettre circulaire du Ministre des Marchés publics du 27 janvier 2017**)
- c) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**)
- d) Absence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins 80% des critères essentiels.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent-vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié, ou auprès du service Technique de la Délégation départementale des Travaux Publics de la Lékié

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le MAIRE

MVONDO AYISSI STANISLAS JOËL

COMMUNE D'ELIG MFOMO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/C/JO3.06/SG/STDU/EMO /2018 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE
DE LA PISTE AGRICOLE : AKAK(CHEFFERIE) – NKOLOSSAN (6.00KM), DANS LA COMMUNE
D'ELIG-MFOMO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE »**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des **travaux d'ouverture de la piste agricole : AKAK(Chefferie) - NKOLOSSAN** dans la Commune d'Elig-Mfomo, Département de la Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatif notamment :

- Lot 100 : Installation,
- Lot 200 : Préparation du chantier,
- Lot 300 : Terrassements Généraux ;
- Lot 400 : Assainissements et Ouvrages ;

3. Cout Prévisionnel

18000000FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINADER Exercice 2018,

N°	Nature de la prestation	Lieu	Montant Prévisionnel TTC
01	OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE : AKAK(Chefferie) - NKOLOSSAN (6.00KM)	ELIG-MFOMO	18 000 000

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu la Commune d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis, contre paiement d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille Francs (25 000) de Francs** , payable à la Recette Municipale de la Commune d'Elig-Mfomo, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquée comme telle, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publiques de la Lékié contre récépissé, au plus tard le **20 NOVEMBRE 2018 à 14 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante: « **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO/2018 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE : AKAK(Chefferie) - NKOLOSSAN (6.00KM) , DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE** » « **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.** »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre –vingt - dix (90) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **360 000 (Trois cent soixante mille) Francs CFA.**

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **360 000 (Trois cent soixante mille) Francs CFA.** A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera le **20 NOVEMBRE 2018 à 15 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la Délégation départementale de l'Habitat et du Développement urbain de la Lékié à Monatéle, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%).**

13. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires sont :

- i) Dossier incomplet (administratif, Technique ou financier), **sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;**
- ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées
- iii) Omission d'un même prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix) ;

LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.
- vi) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO

Le non-respect de 80 % de « OUI » entraînera l'élimination de l'offre

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo.

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le MAIRE

MVONDO AYISSI STANISLAS JOËL

COMMUNE D'ELIG MFOMO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
002/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO/2018 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE : ELIG-BITSETSA –NIGA – ABANG ESSONO - ENOBITA
(12.00KM), DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des **travaux de** Réhabilitation des Routes en terre dans la Commune d' Elig-Mfomo, Département de la Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :

- Lot 100 : Installations,
- Lot 200 : Préparation du chantier,
- Lot 300 : Terrassements Généraux ;
- Lot 400 : Assainissements et Ouvrages ;

3. Cout Prévisionnel

35 000 000 FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINADER Exercice 2018,

N°	Nature de la prestation	Lieu	Montant Prévisionnel TTC
01	REHABILITATION DE LA ROUTE : ELIG-BITSETSA –NIGA – ABANG ESSONO - ENOBITA (12.00KM)	ELIG-MFOMO	35 000 000

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu la Commune d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis, contre paiement d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille Francs (50 000) de Francs** , payable à la Recette Municipale de la Commune d'Elig-Mfomo, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquée comme telle, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié contre récépissé, au plus tard le **20 NOVEMBRE 2018 à 14Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante:

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO/2018 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE : ELIG-BITSETSA –NIGA – ABANG ESSONO - ENOBITA (12.00KM), DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE** » « **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.** »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre – vingt - dix (90) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **700 000 (Sept cent quarante mille) Francs CFA**

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **700 000 (Sept cent quarante mille) Francs CFA** A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera le **20 NOVEMBRE 2018 à 15 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la Délégation départementale de l'Habitat et du Développement urbain de la Lékié à Monatélé, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

13. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires sont :

- i) Dossier incomplet (administratif, Technique ou financier), **sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;**
- ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées
- iii) Omission d'un même prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix) ;

LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.
- vi) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO

Le non-respect de 80 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Mairie d'Elig-Mfomo.

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le MAIRE

MVONDO AYISSI STANISLAS JOËL

COMMUNE D'ELIG MFOMO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO/2018 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES EN TERRE, DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE »

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la réalisation des **travaux de** Réhabilitation des Routes en terre dans la Commune d' Elig-Mfomo, Département de la Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatif notamment :

- Lot 100 : Installations,
- Lot 200 : Préparation du chantier,
- Lot 300 : Terrassements Généraux ;
- Lot 400 : Assainissements et Ouvrages

3. Cout Prévisionnel

27 000 000 FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINTP Exercice 2018,

N°	Nature de la prestation	Lieu	Montant Prévisionnel TTC
01	REHABILITATION DE LA ROUTE : ELIG-MFOMO (CENTRE URBAIN) –NKOLZEG – NKONG BISSEL - ELIG-BITSETSA (10.00KM)	ELIG-MFOMO	27 000 000
02	REHABILITATION DE LA ROUTE : LYCEE GENERAL D'ELIG-MFOMO – STADE MUNICIPAL D'ELIG-MFOMO – GENDARMERIE D'ELIG-MFOMO & QUARTIER LEKIE (5 KM)		

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu la Commune d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis, contre paiement d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille Francs (50 000) de Francs**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Elig-Mfomo, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquée comme telle, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié contre récépissé, au plus tard le **20 NOVEMBRE 2018 à 14 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante:

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/JO3.06/C/SG/STDU/EMO/2018 DU 30 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES EN TERRE, DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

»

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.** »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **:540 000 (Cinq cent quarante mille) Francs CFA**

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **:540 000 (Cinq cent quarante mille) Francs CFA** A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera le **20 NOVEMBRE 2018 à 15 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'immeuble abritant la Délégation départementale de l'Habitat et du Développement urbain de la Lékié à Monatéle, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

13. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires sont :

- i) Dossier incomplet (administratif, Technique ou financier), **sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;**
- ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées
- iii) Omission d'un même prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix) ;

LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.
- vi) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO

Le non-respect de 80 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Lékié, ou à la Mairie d'Elig-Mfomo.

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le MAIRE

MVONDO AYISSI STANISLAS JOËL

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/ K/SG/CRPM-EN/MOD/2018 DU 26 OCT 2018 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POINTS
CRITIQUES DES BERGES DU FLEUVE LOGONE A LOGONE BIRNI, ARRONDISSEMENT DE LOGONE
BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD, PHASE II.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 709 07 110000 2209

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour **la réalisation des travaux d'Aménagement des points critiques des berges du fleuve Logone à Logone Birni, dans le Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation du Chantier ;
 - Etudes géotechniques et topographiques ;
 - suivi – contrôle technique et évaluation ;
 - Terrassements généraux ;
 - Reconstitution des berges
- Traitement des termitières et fourmilières ;
- Déblai mis en remblai ;
- Gabionnage et géotextile ;
- Pose matelas RENO ;
- Remblai d'emprunt ;
- Ouvrages et Assainissement ;
- Construction des escaliers et rampes d'accès ;
- Construction des dalots et descentes d'eau,
- Route attenante ;
- Mise en forme de la plate-forme ;
- Remblai en « KARAL » provenant d'emprunt ;
- Reprofilage simple et curage des fossés ;
- Maintien de la circulation ;

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif de : **Quatre Cent Quatre-vingt Dix Huit Millions Cent Soixante Six Mille Huit Cent Soixante-quinze (498 166 875) de Francs CFA.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2018 et suivants, **Ligne 94 709 07 110000 2209**,

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Secrétariat du Secrétaire Général desdits Services.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les Services du Gouverneur, Secrétariat du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Trois Cents mille (300 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Secrétariat du Secrétaire Général desdits Services, au plus tard le 15/11/2018 à **13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 014/ K/SG/CRPM-EN/MOD/2018 DU 26 OCT 2018

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DES POINTS CRITIQUES

DES BERGES DU FLEUVE LOGONE, A LOGONE BIRNI DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD, PHASE II

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres, ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de Cinq (05) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et cours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **Neuf millions Neuf Cent Soixante mille (9 960 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 15/11/2018 à **15 heures** précises dans la salle de conférences des services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, en face du Palais de Justice de Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Trois Cent millions (300 000 000) de Francs CFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments et/ou des travaux publics ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à **trente-neuf (39) critères** essentiels sur **cinquante-cinq (55)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix ;

e) Sous-détail de prix irréaliste.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **55 critères** essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur **3 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;

15. Attribution

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée **substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres**.

d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

16. Durée Validité des Offres

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, en face du Palais de Justice de Maroua et de la Délégation Régionale du MINEPAT de l'Extrême-nord sise à proximité de la STATION TOTAL Domayo.

MAROUA le 26 Octobre 2018

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AAONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2018 DU 30/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RADIER SIMPLE SUR LE MAYO FERENGO A MADJEMA, LE DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 709 07 110000 2209

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour **la réalisation des travaux de Réhabilitation du Radier Simple sur le Mayo Férengo à Madjéma, dans le Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation du Chantier ;
- Etudes – suivi – contrôle technique et évaluation ;
- Terrassements généraux ;
- Fondation – culées – piles ;
- Poutres – Tabliers - Berges ;
- Equipements ;
- Maintien de la circulation ;

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif de : **Deux Cent Soixante Quinze Millions (275 000 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice **2018 et suivant, Ligne 94 709 07 110000 2209,**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Secrétariat du Secrétaire Général desdits Services.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les Services du Gouverneur, Secrétariat du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Cent Soixante Cinq Mille (165 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Secrétariat du Secrétaire Général desdits Services, au plus tard le 20/11/2018 à **13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 015/AAONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2018 DU 30/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RADIER SIMPLE SUR LE MAYO FERENGO A MADJEMA, LE DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **Cinq millions (5 500 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 20/11/2018 à **15 heures** précises dans la salle de conférences des services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, en face du Palais de Justice de Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Deux Cent millions (200 000 000) de Francs CFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments et/ou des travaux publics ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à **trente-neuf (39)** critères essentiels sur **cinquante-cinq (55)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **55 critères** essentiels ci-dessous :



a) Présentation sur **3 critères** ;

a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;

15. Attribution

b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** :

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

c) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

16. Durée Validité des Offres

d) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, en face du Palais de Justice de Maroua et de la Délégation Régionale du MINEPAT de l'Extrême-nord sise à proximité de la STATION TOTAL Domayo.

MAROUA le 30 Octobre 2018

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 2018/017/UN/R/SG/DIPD/CIPM/2018 DU 23 OCT 2018 PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 2018/010/AONO/UN/R/SG/DIPD/C1PM/2018 DU 1ER OCTOBRE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré, porte à la connaissance des soumissionnaires potentiels de l'avis d'appel d'offres ci-dessus indiqué en objet, que la date d'ouverture des offres, initialement prévue le 25 octobre 2018, est reportée à vendredi 02 novembre 2018, aux mêmes heures et lieux./-

NGAOUNDERE le 23 Octobre 2018

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°000016/CW/DG/2018 DU 30 OCT 2018 PORTANT
ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
014/AOIO/CAMWATER/DG/DT/CIPM/2018 DU 12/09/2018 FOUR FOURNITURE DES PRODUITS DE
TRAITEMENT DE L'EAU A LA CAMWATER.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	FOBS LTD P.O. Box 5913 Douala? Cameroun	1 616 923 939 Francs CFA TTC	Trois (03) mois

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites

DOUALA le 30 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 07 /CRP/CAFAN/SG/18 DU 29 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CAFAN/CDPM-MAF/2018 DU 23 AOÛT 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DE L'ARRONDISSEMENT D'AFANLOUM DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique que, par décision N°004 DM/CAFAN/cdpm-MAF/18 du 29 Octobre 2018, le Marché objet de la consultation sus visée est attribué au soumissionnaire **EBM Engineering corporation. Pour un montant de **19 962 450 (dix-neuf millions neuf cent soixante-deux mille quatre cent cinquante) Francs CFA**, et un délai d'exécution de **03 (Trois) Mois**.**

Ledit attributaire, est invités à se présenter à la Mairie d'Afanloum dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre Commande y relatif.

AFANLOUM le 29 Octobre 2018

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 DU 13/06/2018 POUR L'EXECUTION DE LA PHASE I DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE DANS LA REGION DU CENTRE A YAOUNDE POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Par DECISION N°07b/DAOAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 du 23/10/2018, le résultat de l'Appel d'Offres sus-visé se présente comme suit :

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC EN FCFA	EVALUATION TECHNIQUE
LOT UNIQUE	ETS LA REGIONALE DES TRAVAUX ET SERVICES, BP 670 Yaoundé, NIU N°P056200478956-S, Tél. 699 59 87 61	-	-
LOT UNIQUE	ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD	-	-

En conséquence, l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° N°05/AONO/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 du 13/06/2018 pour les travaux de construction d'un complexe de magasins témoins de vente dans la région du Centre à Yaoundé pour le compte de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP, **est déclaré infructueux.**

YAOUNDE le 23 Octobre 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

BAMZOK Ntol Cyprien

COMMUNE DE YAOUNDE I

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Maître d'ouvrage, communique:
L'Entreprise **KIRATECK Engineering, BP 158 Yaoundé, Tel 695 03 47 45**, représentée par **Monsieur TCHEBEMBIA Georges Alexis, son Directeur Général**, est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande objet de la Demande de Cotation N° 06/DC/CAR/Ydé1er/CIPM/2018 du 21 Septembre 2018 Pour l'exécution des travaux de cantonnage sur certains tronçons de routes du réseau routier national bitumé, dans les Communes de Yaoundé 1^{er} et de Soa, « en procédure d'urgence »; Financement Fonds Routier (Programme Annuel 2018), pour **un montant FCFA HT 6 411 215 (Six millions quatre cent onze mille deux cent quinze), et FCFA TTC 7 645 374 (Sept millions six cent quarante cinq mille trois cent soixante quatorze)**

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le MAIRE

ANDZE ANDZE Emile

COMMUNE DE YAOUNDE I

COMMUNIQUE PORTANT RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 05/DC/CAR/YDÉ1ER/CIPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 1ER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Maître d'ouvrage, communique :

Au terme des travaux d'ouverture et d'examen des offres par la Commission Interne de Passation des Marchés réunie les 25 et 26 septembre 2018 pour la demande de cotation N° 05/DC/CAR/Ydé1er/CIPM/2018 du 21 septembre 2018 pour la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, « En procédure d'urgence » sont arrêtés ainsi qu'il suit :

N° Ordre	Soumissionnaires	Montant FCFA TTC proposé	Montant FCFA TTC corrigé	Observations
1er	ETS TCHOUWO Julienne, BP2598 Yaoundé	23 253 750	23 253 750	RAS
2e	Sté ENSERBAT Sarl, BP 3037 Douala	21 240 929	28 485 366	Éliminée pour offre incomplète (absence de 14 et 15) des boîtes de quinine au lieu de 10, et pour une soumission supérieure à l'enveloppe.

Conclusion : Les ETS TCHOUWO Julienne, BP 2598 Yaoundé, sont déclarés adjudicataires de la Lettre Commande pour un montant de 23 253 750 (Vingt trois millions deux cent cinquante trois mille sept cent cinquante trois francs CFA) et FCFA TTC 23 253 750 (Vingt trois millions deux cent cinquante trois mille sept cent cinquante trois francs CFA).

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le MAIRE

ANDZE ANDZE Emile

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°0008/CW/DG/2018 DU 30/10/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00002/DCOICAMVVATER/DG/DSCM/CIPM/2018 DU 01/08/2018 POUR LA FOURNITURE L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE A LA CAMWATER POUR LA SECURISATION DES INSTALLATIONS DE KOUMASSI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique:

Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné. le soumissionnaire ci-après désigné:

N°du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Monta
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	ATS TRUCK SOLUTIONS CAMEROUN S A. BP • BP : 922 Douala Siège social Douala Rue de la Base Navale-Bonanjo RCCM N° RC/DLAJ2015/B/2443 Francs CFA NIU M061512350077D TTC 1\1` CNPS 356 -0008669-000`N N° Compte Bancaire BICEC 10001 06800 60112100001 82	99111 Franc

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division du Suivi des Consultation et des Marchés pour la afférent.

Par ailleurs. Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la C des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 30 Aout 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE COM N°000016/CW/DG/2018 DU 30 OCT 2018 PORTANT
ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
014/AOIO/CAMWATER/DG/DT/CIPM/2018 DU 12/09/2018 FOUR FOURNITURE DES PRODUITS DE
TRAITEMENT DE L'EAU A LA CAMWATER.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	FOBS LTD P.O. Box 5913 Douala? Cameroun	1 616 923 939 Francs CFA TTC	Trois (03) mois

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites

DOUALA le 30 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°0008/CW/DG/2018 DU 30/10/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00002/DCOICAMVVATER/DG/DSCM/CIPM/2018 DU 01/08/2018 POUR LA FOURNITURE L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN GROUPE ELECTROGENE A LA CAMWATER POUR LA SECURISATION DES INSTALLATIONS DE KOUMASSI.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique:

Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné. le soumissionnaire ci-après désigné:

N°du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Monta
Lot unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	ATS TRUCK SOLUTIONS CAMEROUN S A. BP • BP : 922 Douala Siège social Douala Rue de la Base Navale-Bonanjo RCCM N° RC/DLAJ2015/B/2443 Francs CFA NIU M061512350077D TTC 1\1` CNPS 356 -0008669-000`N N° Compte Bancaire BICEC 10001 06800 60112100001 82	99111 Franc

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division du Suivi des Consultation et des Marchés pour la afférent.

Par ailleurs. Les soumissionnaires n ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la C des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 30 Aout 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE D'AFANLOUM

DECISION MUNICIPALE N°004/DM/CAFAN/CDPM-MAF/18 DU 29 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES EN TERRE DE L'ARRONDISSEMENT D'AFANLOUM DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'Afanloum

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des

Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°77/203 du 23 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial et tous les textes modifiés subséquents ;

Vu l'arrêté N°00018/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de Madame **MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme Maire de la commune d'Afanloum ;

Vu la Lettre Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;

Vu L'appel d'offres national ouvert N° 002/AONO/CAFAN/CDPM-MAF/2018 du 23 Août 2018 (en procédure d'urgence) pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien de certaines routes en terre de l'arrondissement d'Afanloum dans le département de la Mefou et Afamba, région du centre ;

Vu les Procès-Verbaux n°78 et n°91 des 12 et 13 Octobre 2018 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Afamba ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés formulée par la lettre n°3348/L/DDMAP/CDPM/MAF/SEC du 11 octobre 2018.

DECIDE

Article 1 Le Soumissionnaire **EBM Engineering Corporation**, est attributaire du marché pour la **surveillance et le contrôle technique des travaux d'entretien de certaines routes en terre** de l'arrondissement d'Afanloum dans le département de la Mefou et Afamba, Région du Centre. Pour un montant Toutes Taxes Comprises de : **19 962 450 (dix-neuf millions neuf cent soixante-deux mille quatre cent cinquante) Francs CFA**, et un délai d'exécution de **03 (Trois) Mois**.

Article 2 : La Présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AFANLOUM le 29 Octobre 2018

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° 063/18/D/SG/CA/YDE 1ER PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution
Vu la Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation,
Vu la Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu le Décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 87/1365 DU 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Vu l'Arrêté N°000140/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu de scrutin Municipal du 30 septembre 2013 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu le Procès Verbal de la Commission Interne de passation des Marchés de la session du 29 Octobre 2018 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : Les ETS TCHOUWO Julienne, BP 2598 Yaoundé, Tel 674 57 57 95 , représentés par Monsieur TANETSING NOUSSI Gérard, son Directeur Général, sont déclarés adjudicataire de la Lettre Commande objet de la Demande de cotation N° 05/DC/CAR/Ydé1er/CIPM/2018 du 21 septembre 2018 pour la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) à la Mairie de Yaoundé 1^{er}, « en procédure d'urgence », pour un montant FCFA HT 19 500 000 (*Dix neuf millions cinq cent mille*), et FCFA TTC 23 253 750 (*Vingt trois millions deux cent cinquante trois mille sept cent cinquante*).

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le MAIRE

ANDZE ANDZE Emile

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° 0064/18/D/SG/CA/YDE 1ERPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution
Vu la Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation,
Vu la Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu le Décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 87/1365 DU 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
Vu l'Arrêté N°000140/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu de scrutin Municipal du 30 septembre 2013 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu le Procès Verbal de la Commission Interne de passation des Marchés de la session du 23 Octobre 2018 ;

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise **KIRATECK Engineering, BP 158 Yaoundé, Tel 695 03 47 45**, représentée par **Monsieur TCHEBEMBIA Georges Alexis, son Directeur Général**, est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande objet de la Demande de Cotation N° 06/DC/CAR/Ydé1er/CIPM/2018 du 21 Septembre 2018 pour l'exécution des travaux de cantonnage sur certains tronçons de routes du réseau routier national bitumé, dans les Communes de Yaoundé 1^{er} et de Soa, « en procédure d'urgence »; Financement Fonds Routier (Programme Annuel 2018), pour **un montant FCFA HT 6 411 215 (Six millions quatre cent onze mille deux cent quinze), et FCFA TTC 7 645 374 (Sept millions six cent quarante cinq mille trois cent soixante quatorze).**

Durée : Deux (02) mois.

Article 2 : La présente décisionsera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Octobre 2018

Le MAIRE

ANDZE ANDZE Emile

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

**DECISION N°07B/DAOAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 DU.23 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°05/AONO/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 DU 13/06/2018 POUR L'EXECUTION DE LA PHASE I DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE DANS LA REGION DU
CENTRE A YAOUNDE POUR LE COMPTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS
DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2011/019 du 1er février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation ;

Vu le Décret n°2011/036 du 28 février 2011 portant nomination du Président du Comité de Gestion de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation ;

Vu le Décret n°2011/035 du 28 février 2011 portant nomination de l'Administrateur de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) ;

Vu l'Arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Etablissements Publics ;

Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 2 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratives, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°05/AONO/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 du 13/06/2018 pour l'exécution de la phase I des travaux de construction d'un complexe de magasins témoins de vente dans la région du centre à Yaoundé pour le compte de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres des soumissionnaires, suite à l'Appel d'Offres N°05/AONO/MIRAP/ADM/DAF/CF/2018 du 13/06/2018 susvisé ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la MIRAP, N°004/L/CIPM-MIRAP/18 du 20 juillet 2018 ;

Vu la lettre de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Travaux de Bâtiments et des Equipements Collectifs, N°000168/L/PR/MINMAP/CCPM-BEC du 29 août 2018 ;

Vu les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05 /AONO

Article 2 – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera ./-

YAOUNDE le 23 Octobre 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

BAMZOK Ntol Cyprien

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE DES ENTREPRISES N° 02/CR/ADC/DG/DG.M/2018 DU 15/10/2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE SIX (06) ARMOIRES DE CLIMATISATION A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE GAROUAADITIF N° 1

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au service des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. au plus tard le **31/01/2018 à 11 heures**; et devra porter la mention :

Appel d'Offres National OUVERT

N° 02/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 11/01/2018

LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU BALISAGE DIURNE SUR LES CHAUSSEES AERONAUTIQUES DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Lire plutot

Le délai de remise des offres prévu le 29 octobre 2018 est reporté pour mardi le 13 novembre 2018.

YAOUNDE le 29 Octobre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°32/AONO /ADC/CIPM/2018 DU 18/10/2018 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIERS DES SALONS VIP (AFAMBA, MEFOU, ET GOLD) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.ADDITIF N° 2

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VISITE DE SITE</p> <ul style="list-style-type: none">- La date de visite de site est prévue le vendredi 02 novembre 2018 à partir de 11 heures.- Les soumissionnaires sont invités à passer à la Cellule des Marchés pour le retrait dudit additif.- Le lieu de rencontre en vue de la visite de site est la Cellule des Marchés sise à la Direction Générale de la Société Aéroports du Cameroun SA.

YAOUNDE le 29 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°32/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 18/10/2018 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIERS DES SALONS VIP (AFAMBA, MEFOU, ET GOLD) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.ADDITIF N° 1

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Objet
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°31/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 18/10/2018

YAOUNDE le 29 Octobre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**ADDITIF N° 02 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°45/AONR/CUD/CIPM/2018 DU 21 SEPTEMBRE 2018 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE RELATIVE A
LA CARTOGRAPHIE DES POSTES DE TRAVAIL A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DOUALA le 29 Octobre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**ADDITIF N° 01 DEMANDE DE PROPOSITION N°42/DP/CUD/CIPM/2018 DU 28 AOUT 2018 POUR
L'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA MODERNISATION DU SYSTEME D'INFORMATION
GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DOUALA le 29 Octobre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La réforme du système des Marchés publics camerounais consacrée par le Décret no 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, confère à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) entre autres missions, celle d'agrèer les experts en vue d'une assistance des Acteurs dans le domaine des Marchés Publics.

2. Objet

Dans cet optique, l'ARMP envisage la constitution d'un répertoire des experts auprès des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics (CCCMP) qui sont des organes techniques placés auprès du Ministre chargé des Marchés Publics, aux fins de contrôle à priori des procédures de passation des marchés publics initiées et conduites par les Maîtres d'Ouvrage ou les Maîtres d'Ouvrage Délégués, pour les seuils ci-après :

- Travaux routiers (marchés supérieurs à 5 milliards FCFA);
- Autres infrastructures (marchés supérieurs à 1 milliard FCFA) ;
- Travaux de bâtiments et des équipements collectifs (marchés supérieurs à 500 millions FCFA) ;
- Approvisionnements généraux (marchés supérieurs à 250 millions FCFA) ;
- Services et prestations intellectuelles (marchés supérieurs à 100 millions FCFA).

Pour se faire, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics invite les personnes physiques intéressées par ladite prestation à manifester dans les conditions définies ci-dessous, leur intérêt dans un ou plusieurs domaines de compétence énoncés au point IV ci-après.

3. Consistance des prestations

La mission de l'Expert consiste à examiner les aspects techniques des documents reçus du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et à rédiger un rapport qu'il présente à la commission dans un délai de cinq (05) jours. L'objectif visé est d'éclairer les membres de la commission sur les spécificités du domaine technique concerné par le projet à examiner d'une part, et de veiller d'autre part à chaque étape de la procédure, au respect de la réglementation.

A ce titre, l'Expert devra notamment :

1. pour l'examen du dossier d'appel d'offres (DAO) :

- apprécier l'état de maturité du projet et s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;
- vérifier la conformité des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des Spécifications Techniques (ST) ou des Termes De Référence (TDR) aux normes applicables et aux clauses sociales et environnementales ;
- examiner la conformité du projet de DAO au DAO type en vigueur le cas échéant ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- analyser la corrélation entre les options techniques du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué décrites dans le CCTP/ST/TDR et les besoins exprimés suite aux études préalables ;
- apporter un jugement sur la pérennité des choix du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué exprimés à travers le descriptif technique du DAO ;
- identifier tous les critères et/ou caractéristiques discriminatoires susceptibles de nuire aux principes d'équité ou contraires aux règles de concurrence ;
- vérifier l'adéquation entre les critères et sous-critères d'évaluation, modes d'attribution et les besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés de contrôle avec ceux des travaux, notamment en termes de délais, le cas échéant.

2. Pour l'attribution du marché:

- vérifier la prise en compte par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué des observations à caractère technique émises sur le projet de DAO ;
- vérifier la pertinence des notations et/ou des commentaires du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
- analyser la qualité technique des variantes proposées par les soumissionnaires et leurs coûts lorsque celles-ci ont été requises dans le DAO ;
- apprécier les offres financières des soumissionnaires en vue de déceler éventuellement celles anormalement basses et formuler le cas échéant, un avis sur la pertinence des sous-détails des prix significatifs.

3. Pour l'examen du projet de marché passé suivant la procédure de gré à gré apprécier l'état de maturité des études (CCTP/ST/TDR) et de s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;

- vérifier la conformité des CCTP/ST/TDR aux normes applicables et clauses sociales et environnementales ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier la conformité des clauses administratives du projet de marché avec les dispositions du Dossier de consultation ;
- s'assurer de la disponibilité et de la prise en compte des conclusions des études préalables ;
- examiner la conformité des caractéristiques techniques, des montants et des délais avec l'option retenue ;
- apprécier l'adéquation entre l'offre reçue et les composantes du projet de marché (TDR, devis estimatif, etc) ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés des travaux avec ceux de contrôle, notamment en termes de délais, le cas échéant.

4. Pour l'examen des projets d'avenants:

- analyser la pertinence et la qualité de l'étude préalable justifiant l'avenant lorsque des modifications portent sur les spécifications techniques ou engendrent une incidence financière ;
- relever, le cas échéant, les parts de responsabilité des différents acteurs (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, Maître d'œuvre et entrepreneur) à partir des causes à l'origine de l'avenant ;
- se prononcer sur les coûts et délai prévus dans le projet d'avenant et apprécier le cas échéant, la justesse des prix nouveaux proposés ;
- vérifier que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier le cas échéant que les variations des quantités avec incidence financière et objet du projet d'avenant, ont été prescrites par ordre de service.

4. Participation et origine

L'Expert est une personne physique remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- avoir des qualifications universitaires d'au moins BAC + 3,
- disposer de compétences techniques avérées et d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'un des domaines de compétence énumérés au paragraphe V ;
- être capable de travailler dans un environnement sous pression ;
- justifier de compétences avérées dans la maîtrise des procédures nationales et internationales des Marchés Publics ;
- maîtriser l'usage de l'outil informatique, en l'occurrence le traitement des données (Word, Excel).

Peuvent être Experts, les cadres issus du secteur public, parapublic ou privé et de la société civile ayant une compétence dans les domaines visés au point IV.

5. Financement

La mission de l'Expert sera financée par le budget de l'Etat. Les Experts seront rémunérés selon les modalités prévues par les textes en vigueur, notamment l'arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés contre décharge au plus tard le 15/11/2018 à 15h30 précises, à l'adresse suivante :

Inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.

Chaque pli portera la mention ci-après :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE D'EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

7. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

1. une lettre de manifestation d'intérêt timbrée précisant le ou les domaines de compétence sollicités ;
2. une fiche d'identification fournissant des informations actualisées sur les coordonnées et la qualification de l'expert, qui peut être téléchargée sur le site de l'ARMP, www.armp.cm ou retirée au secrétariat de l'inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.
3. Un curriculum vitae daté et signé par le candidat, indiquant ses qualifications académiques et professionnelles et mettant en exergue ses capacités techniques dans les domaines postulés, assorti de tous les documents justificatifs des expériences dans le domaine d'expertise en marchés publics ;
4. les copies des diplômes, certificats ou attestations dans le(s) domaine(s) sollicités, certifiées par une autorité administrative (Sous-Préfet, Préfet ou Gouverneur) ;
5. pour ceux des candidats dont l'exercice de la profession est assujéti à l'appartenance à un Ordre, ils devront fournir également les justificatifs en cours de validité de leur inscription audit Ordre.

L'Agence de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de vérifier la conformité des informations données, et l'authenticité des pièces fournies. Toute fausse déclaration entraînera l'élimination du candidat.

8. Critères d'évaluation

Les domaines de compétence concernés par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt sont les suivants :

A - Travaux Routiers (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- A.1. Travaux neufs, réhabilitation ou entretien des routes;
- A.2. Voiries et Réseaux Divers ;
- A.3. Ouvrages d'art (ponts, dalots, tunnels, digues) ;
- A.4. Travaux de terrassements généraux ;
- A.5. Etudes géotechniques liées aux projets routiers ;
- A.6. Aménagement urbain ;
- A.7. Etudes topographiques ou géodésiques liées aux projets routiers ;
- A.8. Travaux de Génie rural ;
- A.9. Sûreté et sécurité des transports ;
- A.10. Etudes Environnementales liées aux travaux routiers.
- A.11. Equipements et sécurité routière

B - Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- B.1. Construction, réhabilitation ou réaménagement de bâtiments ;
- B.2. Maintenance de bâtiments ;
- B.3. Architecture ;
- B.4. Urbanisme et Génie urbain;
- B.5. Cartographie ;
- B.6. Etudes Géotechniques liées aux projets de construction ;
- B.7. Froid et climatisation ;
- B.8. Techniques Industrielles (Electricité, électrotechnique, électronique, etc...) ;
- B.9. Etudes Environnementales liées aux projets de construction.

C - Autres Infrastructures

- C.1. Infrastructures ferroviaires ;
- C.2. Infrastructures portuaires ;
- C.3. Infrastructures aéroportuaires ;
- C.4. Infrastructures hydroélectriques ;
- C.5. Constructions Hydrauliques et Adduction d'eau potable;
- C.6. Projets d'assainissement ;
- C.7. Hydrocarbures (gaz, pétrole) ;
- C.8. Télécommunications ;
- C.9. Génie mécanique ;
- C.10. Electricité (génie électrique) ;
- C.11. Aménagement portuaire ;
- C.12. Autres travaux de Génie civil ;
- C.13. Génie rural;
- C.14. Sûreté et sécurité de transport ferroviaire, portuaire et aéroportuaire.

D - Approvisionnements Généraux (Etudes, fournitures, installations et maintenance)

- D.1. Livre, matériel scolaire, pédagogique et didactique ;
- D.2. Equipements sanitaires et matériel biomédical ;
- D.3. Produits Pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;
- D.4. Médicaments et pharmacie vétérinaire ;
- D.5. Equipements piscicoles ;
- D.6. Intrants et produits agricoles ;
- D.7. Matériels et équipements agricoles ;
- D.8. Matériel électrique et électrotechnique ;
- D.9. Matériel électronique et télécommunications ;
- D.10. Informatique (hardware : matériel et réseaux, progiciels...) ;
- D.11. Véhicules et engins ;
- D.12. Unités industrielles (ateliers, usines, ...) ;
- D.13. Produits chimiques ;
- D.14. Fourniture des Equipements et d'engins des secteurs : aéronautique, maritime et ferroviaire ;
- D.15. Tout autre approvisionnement.

E - Services et Prestations Intellectuelles (Etudes, audits, enquêtes)

- E.1. Stratégies sectorielles ;
- E.2. Mise en concession des services publics et marchés publics ;
- E.3. Audits et contrôles ;
- E.4. Statistiques et sondage ;
- E.5. Economie de transport ;
- E.6. Métrologie ;
- E.7. Prestations d'assurances ;
- E.8. Expertise judiciaire, financière, comptable etc... ;
- E.9. Toutes autres prestations intellectuelles ;

N.B. : Toute autre expertise non spécifiée dans le présent Avis peut également se manifester.

9. Evaluation et publication des resultats

L'évaluation des propositions des candidats s'effectuera par des jurys mis en place par l'ARMP, sur la base de la qualification des candidats (diplôme dans le domaine d'expertise postulé, attestations de formation dans le domaine des marchés publics), des expériences générales et spécifiques (justificatifs des fonctions occupées ou des participations en qualité d'expert auprès des anciennes Commissions Spécialisées de Contrôle ou Commissions Centrales des Marchés Publics).

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.arpmp.cm**



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm